



Renseignements sur les tarifs de 2020

Au cours de la dernière année, nous avons lancé de nouveaux produits et services, tels que UPS Worldwide Economy et UPS My Choice® pour entreprises (ups.com/mychoicepourentreprises) afin de vous aider à continuer à répondre aux besoins de vos clients. Nous avons réalisé des investissements en technologie pour rehausser vos processus d'expédition et votre visibilité pour vous permettre de mieux servir vos clients. Nous avons également investi dans nos infrastructures, notamment dans l'expansion d'installations existantes et la construction de nouvelles. Notre nouveau centre de Caledon, en Ontario, bien qu'il ne soit pas encore entièrement opérationnel, bénéficie de l'ajout de l'équipement nécessaire pour appuyer les activités de la période de pointe 2019. Par ailleurs, comme nous comprenons l'importance que vos clients et vous accordez à la planification, nous vous fournissons ci-après un résumé de nos tarifs pour 2020*.

Les changements suivants prendront effet le 29 décembre 2019, à moins d'indication contraire :

- Les tarifs UPS Standard® pour les envois au Canada subiront une hausse moyenne pondérée** de 4,5 %.
- Les tarifs du service UPS Standard vers les États-Unis subiront une hausse moyenne pondérée** de 4 %.
- Les tarifs des services aériens d'UPS pour les envois de petits colis à l'intérieur du Canada** subiront une hausse moyenne pondérée** de 5 %.
- Les tarifs des services aériens d'UPS pour les envois de petits colis vers les États-Unis ou vers les destinations internationales** subiront une hausse moyenne pondérée** de 4 %.
- Les tarifs liés aux colis importés par UPS subiront une hausse moyenne pondérée** de 4,4 %.
- Les frais de préparation des déclarations en douane (colis entrant au Canada) augmenteront d'au plus 2,5 %, tandis que les tarifs de courtage en douane personnalisé augmenteront de 3 %.
- Les tarifs des services UPS Next Day Air® Freight, UPS 2nd Day Air® Freight et UPS 3 Day Freight®, pour les expéditions à l'intérieur du Canada, et à destination des États-Unis et de Porto Rico, subiront une hausse moyenne pondérée** de 4,2 %.
- Des modifications seront apportées à certains frais supplémentaires et frais pour valeur ajoutée.

Visitez ups.com/modificationtarifs pour en savoir plus sur ces frais et autres nouveaux frais, et obtenir les tarifs les plus à jour. Le *Guide des tarifs et des services 2020* d'UPS pourra être téléchargé à ups.com/modificationtarifs à compter du 29 décembre 2019.

Si vous ne l'êtes pas déjà, nous vous invitons à vous abonner aux communications d'UPS à ups.com/souscrire/ca pour recevoir des courriels et mises à jour sur les tarifs, services et changements réglementaires, ainsi que des communications importantes sur l'expédition par service UPS. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir des bulletins d'information, des conseils d'expédition ou d'autres renseignements de la part d'UPS.

* Les répercussions que ces changements auront sur vos coûts d'expédition varieront en fonction des caractéristiques des envois et des modalités prévues dans l'entente conclue avec UPS.

** L'augmentation des tarifs varie selon le poids et la zone. L'augmentation moyenne pondérée est calculée en fonction de la distribution du volume de colis UPS qui font l'objet de ces poids et zones.